

**Compte-rendu de la Journée d'études**  
**Réseau Participation, Croisement des Savoirs**  
**Nantes - 8 octobre 2016**

Thème de la journée : *L'impact du Réseau Participation, Croisement des savoirs  
au niveau des territoires*

**70 participants** (*liste à la fin de ce compte-rendu*)

Dans son introduction, **Françoise Ferrand** illustre le terme de « croisement » par l'image de la circulation sur route. Attention au croisement !

La démarche du croisement des savoirs et des pratiques provoque le croisement entre différentes routes : associative où se situe le Mouvement ATD Quart Monde et d'autres associations dans lesquelles des personnes en situation de pauvreté prennent la parole et exercent leur pouvoir d'agir ; la route des professionnels dont c'est le métier de travailler avec des personnes en situation de pauvreté parmi d'autres publics, les enseignants, les travailleurs sociaux, les territoriaux, les médecins... ; la route des universitaires qui sont au niveau de la recherche et de la connaissance sur de nombreux domaines dont celui de la pauvreté.

Depuis ses débuts le Mouvement ATD Quart Monde a eu contact et a travaillé avec des professionnels et des universitaires. La nouveauté introduite il y a 20 ans, c'est d'oser le croisement des acteurs eux-mêmes (les personnes en situation de pauvreté, les universitaires, les professionnels) dans une démarche de recherche pour que la connaissance soit plus complète et l'action plus efficace.

Le croisement peut se réaliser parce que chacun apporte ses compétences et accepte de les mettre en dialogue, parfois en confrontation avec celles des autres. L'objectif n'est pas seulement de partager, de s'informer mutuellement, mais d'interagir, d'apprendre les uns des autres et donc de modifier les routes suivies parfois parallèles. ATD Quart Monde apporte avec les militants le vécu de la vie de pauvreté, les combats menés au quotidien, la prise de parole dans les Universités populaires Quart Monde, la construction d'un savoir avec d'autres personnes qui vivent aussi la misère. Les chercheurs apportent leurs méthodes de recherche, d'analyses, d'enquêtes, leur rigueur, leur besoin de preuves, leurs connaissances d'auteurs. Les professionnels nous font découvrir la formation qu'ils ont reçue, le fonctionnement de leur institution, leur cadre de travail avec ses exigences, les mages de manœuvre dont ils disposent.

Le croisement des savoirs n'est pas une méthode à appliquer. Une charte a été écrite avec des exigences, notamment la présence effective des personnes en situation de pauvreté comme co-rechercheurs. Le préfixe « co » est essentiel dans cette démarche. Des scientifiques, des professionnels, des associatifs s'investissent dans cette démarche. L'identité de chacun est respectée. Quels sont les effets du croisement au niveau d'un territoire ? Quelles avancées, quelles difficultés, quelles nouvelles routes empruntées ?

**Suzanne Rosenberg et Hervé Lefeuve** donnent, en matinée, la parole aux différents partenaires qui agissent sur le territoire de Loire Atlantique et Bretagne.

### ✓ **Co-formation par RésoVilles**

**Emmanuelle Soumeur** était directrice du centre de ressources politiques de la ville **RésoVilles**. **Claudine Picherie** était sa collègue. RésoVilles est une association basée à Nantes qui intervient sur les deux régions Bretagne et Pays de la Loire au service des institutions, services de l'État ou collectivités, des professionnels et des élus. RésoVilles accompagne les professionnels et les élus dans des réflexions sur leur pratique, sur la façon de mettre en place les lois autour de la politique de la ville, donc la question du développement des quartiers prioritaires et de la lutte contre les inégalités. Depuis quelques années, RésoVilles travaillait sur les questions de la participation. La réforme de la politique de la ville a remis les questions participatives au premier plan avec la mise en œuvre de conseils citoyens. Connaissant la démarche du croisement des savoirs et des pratiques depuis plusieurs années, Emmanuelle Soumeur a proposé une co-formation avec des militants ATD et deux groupes de professionnels issus des collectivités et des services de l'État et des associations. Ensemble, ils ont réfléchi à la façon dont on pouvait imaginer la mise en place des conseils citoyens pouvaient se mettre en place dans les quartiers qui laissent vraiment la parole aux personnes en situation de précarité avec une diversité des participants.

Nous visionnons **un extrait du film** réalisé sur cette co-formation. (le film est visible sur <http://www.yallerparquatrechemins.fr/1996/repenser-participation-conseils-citoyens-fiche-action/> )

**Hélène Ménard**, formatrice en éducation populaire, **Irma Poulard**, observatoire social Rennes, **Céline Hémerly**, responsable pôle santé mairie Nantes, ont participé à cette co-formation. Elles énoncent les points acquis lors de cette co-formation : le travail en groupe de pairs, une prise de conscience des possibilités de la réflexion commune, les règles éthiques pour garantir le respect de chaque personne et son accompagnement avant, pendant et après la co-formation.

Les difficultés rencontrées se situent après la co-formation : « *Quand on sort de la co-formation, on a vraiment croisé entre associations, des institutions et des militants, et on peut se sentir un peu frustrés avec l'impression que maintenant qu'on a croisé, les routes vont se séparer et on ne voit pas bien comment on va pouvoir mettre en place des choses (...) Après cette formation, il aurait fallu sur des territoires plus restreints prendre le temps avec des gens qui ont été formés et peut-être avec d'autres qu'on a pu convaincre de ces démarches-là, de réfléchir plus localement sur comment mettre des actions en place* ». Un exemple est pris sur le positionnement à avoir par rapport au tirage au sort qui est pratiqué pour la participation des habitants dans les conseils citoyens et qui se montre peu efficace, d'où la nécessité de « *faire remonter les enseignements de la co-formation auprès des décideurs.* »

La retransmission auprès des collègues de travail est difficile si on n'a pas de supports. Les photos des panneaux prises pendant la co-formation, le compte-rendu et surtout le film réalisé ont permis cette retransmission. Il a été projeté lors d'une réunion avec tous les agents de la mission santé publique (70 personnes) et dans le cadre de la politique de la ville, une journée de restitution Bretagne Pays de la Loire organisée par RésoVilles.

## ✓ **La participation des personnes qui ont une vie difficile à cause de la pauvreté à des temps de croisement des savoirs sur un territoire**

Extraits de l'intervention de **Murielle Gélín, Roland Hairion, Jean-Louis Donzelle, Jackie Aubrée**, militants ATD Quart Monde, **Marie-Christine Degand, Claude Hooge**, alliées ATD Quart Monde :

*« Un militant est une personne qui a connu ou qui connaît encore la misère. C'est quelqu'un qui en connaissant ATD a décidé de s'engager et donc de militer contre la misère au sein du Mouvement ATD. C'est une personne qui s'est formée en particulier à l'Université Populaire Quart Monde. C'est quelqu'un qui a appris progressivement à s'exprimer en public, à réfléchir avec d'autres personnes qui sont dans la misère mais aussi avec des personnes qui n'y sont pas. En partant de sa propre expérience qu'il a analysée avec d'autres dans le Mouvement ATD il peut parler non plus en son nom seulement, mais au nom d'autres personnes vivant des situations de grande précarité. (...) »*

### **Quelles sont les conditions pour que les personnes en grande précarité participent à un projet en croisement sur un territoire ?**

*« Nous avons d'abord voulu définir ce que nous entendions par **territoire**. En partant de différentes expériences de croisement des savoirs que nous avons eues et en les analysant, nous pensons que les territoires cela peut être un quartier prioritaire, une école, l'école au niveau national, un hôpital (...) mais un territoire c'est surtout un lieu où il y a un problème identifié et où différents partenaires veulent ensemble le résoudre en construisant des solutions. Par exemple, faire réussir tous les enfants à l'école ou faire mieux fonctionner un quartier prioritaire ».*

### **Conditions pour que les personnes en grande précarité participent à des projets en croisement des savoirs**

- Avoir une expérience personnelle du sujet qui sera traité. *« mais il faut aussi pour ces personnes avoir dépassé leurs souffrances pour pouvoir en parler au nom des autres ».*
- Garder ses distances avec les professionnels *« Ne pas copiner avec des professionnels parce que copiner c'est ouvrir la porte à des négociations pour qu'on aille dans leur sens et dans ce cas les professionnels gardent le pouvoir. »*
- Se connaître entre militants et l'animateur *« afin de faire attention entre eux pour s'entraider. et pour savoir comment on va travailler, les méthodes utilisées. Par exemple, le photo langage, les récits, etc. »*
- Avoir des temps de recul *« par une mise au point chaque jour pour parler de la journée, comment on l'a vécue. Cela permet de souffler pour continuer, pour se donner de la force, du courage. »*
- Le rôle de l'animateur *« il nous donne des règles qui nous aident à travailler. Si on est bloqué, l'animateur nous aide à faire sortir ce que l'on a à dire. Il creuse toujours profondément. L'animateur doit aussi faire attention aux personnes qui ne savent pas lire et pas bien écrire.*

*Il s'assure régulièrement que chacun comprend, en particulier le vocabulaire du professionnel et le sens des mots parce que si on ne comprend pas, on peut dire oui mais cela n'avance pas, on se perd, on n'est plus dans le sujet, on baisse les bras. »*

- Accepter de se remettre en question « *que les professionnels comprennent nos expériences de vie et nos connaissances et nous, il faut comprendre leurs connaissances et leurs expériences professionnelles.* »

- Le temps « *on a travaillé toute une journée pour préparer et écrire cette intervention.* »

### ✓ **La Maison de la santé sur le quartier Belle Vue à Nantes**

**Céline Hémary** présente l'histoire de ce projet. La ville de Nantes a décidé de créer deux Maisons pluri-professionnelles de santé (MPPS) avec des médecins généralistes, des kynés, des libéraux et des espaces pour des actions de prévention avec des associations. La ville voulait donner une grande part à la participation des habitants pour co-construire ces projets. La rencontre de Céline Hémary qui a participé à la co-formation de RésoVilles (cf p2) et de Nadine Aurillon géographie de la santé, et Thierry Villechalane, formation philosophique et géographique, qui se sont formés à l'animation du croisement des savoirs, a été décisive. Ils ont écrit ensemble un cahier des charges qui est la lettre de mission donnée par la ville. Ce cahier des charges note qu'une attention particulière est portée à la participation des personnes qui ne sont pas habituellement dans les démarches de participation que fait la ville et une ambition pour l'avenir d'avoir un collectif d'habitants qui continue tout au long du projet et même quand la Maison de santé sera en activité pour réfléchir sur ce qu'on doit y faire.

**Nadine Aurillon, et Thierry Villechalane** projettent un tableau du projet en cours.

(à consulter sur [https://drive.google.com/open?id=0B5uPQmr\\_IXZua0tCSEpyaHhSQ2s](https://drive.google.com/open?id=0B5uPQmr_IXZua0tCSEpyaHhSQ2s) )

Leur but est de co-construire la charte de la future maison de santé et de participer à son suivi en intégrant ce que les habitants ont à dire. Pour cela, ils ont dû trouver des habitants volontaires pour cette démarche et qui étaient en situation de précarité. Ils sont allés à la rencontre des habitants, dans la rue, au marché, sur les lieux d'activités associatives et professionnelles. Ils ont aussi travaillé par affichage et via des habitants médiateurs contactés lors d'un précédent travail de repérage par le réseau local de santé. Quatre groupes d'habitants se sont constitués avec 35 personnes de 11 à 85 ans : un sur Nantes, un sur St Herblain, un en collège, un en insertion.

La méthode utilisée pour animer les ateliers est un cadre éthique qui favorise le respect de la parole, un travail d'échange en sous-groupes, des mises en commun, des aller-retour en petits groupes et grand groupe pour construire une parole collective, un débriefing de l'équipe d'animation à chaque fois et les outils : la photo expression, des cartes mentales... Une synthèse a été faite reprenant la parole collective des habitants avec un contrôle de leur part. Une co-présentation auprès des élus et des techniciens concernés par cette étude aura lieu le 12 octobre.

**Les forces** de ce projet : la volonté collective et la volonté politique, des partenaires locaux en réseau, l'équipe très disponible et le soutien d'ATD Quart Monde et du Réseau Participation, Croisement des savoirs.

**Les difficultés** rencontrées : des temporalités très différentes entre les différents acteurs, les élus, les institutionnels, les habitants, les professionnels de santé... Une autre difficulté est que le quartier est sur-sollicité, sur-prioritaire avec certaines confusions pour les habitants, des débats participatifs s'entrecroisent, une certaine lassitude de certains habitants qui sont actifs sur les lieux de concertation et un effet de leaders très fort, une origine très diverse des habitants et une grosse contrainte est l'engagement sur un temps long.

Les conditions de réussite sont que la construction de la parole collective soit souveraine sur tout le reste. Il faut se ré-inventer continuellement et être toujours à l'écoute du territoire, des exigences des gens avec qui on travaille.

**Les avancées** : le commanditaire paraît satisfait du travail, des habitants qui ont préparé la rencontre avec les élus ont évalué la démarche très positivement et commencent à recruter, la régie de quartier recontacte Nadine et Thierry pour s'investir dans le projet.

### ✓ **Conseil départemental de Loire Atlantique**

**Chantal Hérisse**, référente technique action sociale au Conseil départemental de Loire Atlantique, explicite la démarche qu'elle a entreprise pour **impliquer les décideurs dans la démarche de croisement des savoirs**.

La mission de Chantal Hérisse est « *d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes qui viennent dans les centres médico-sociaux, dans les unités d'aide sociale à l'enfance et de faire évoluer les pratiques du travail social.* » Ce poste a été créé en août 2013. Sa directrice a participé à l'association nationale des directeurs des départements de l'action sociale et la met en contact avec un des intervenants, directeur d'action sociale. Celui-ci conseille à Chantal de prendre contact avec **Laurent Sochard** qui organise des co-formations à l'INSET d'Angers. Chantal y participe en novembre 2013 et dit comme le directeur rencontré : « *eu un avant et un après dans ma carrière professionnelle.* » Elle propose alors à des cadres de l'action sociale de participer à une co-formation organisée à l'ARIFTS par **Régis Sécher**, 7 cadres en 2014, 7 en 2015 et en 2016 le projet est de former 8 travailleurs médico-sociaux (des cadres de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la PMI sur un même territoire). Les gens formés deviennent des *ambassadeurs*. Ensuite l'objectif est de constituer une équipe pour changer les pratiques professionnelles.

**De qui parle-t-on quand on parle des décideurs ?** Dans le département, les décideurs sont les élus, notamment une élue qui s'occupe du travail social et de l'action sociale de proximité ; les directeurs de l'action sociale, de la solidarité et les autres directeurs de thématiques ; les chefs de service (dont une est présente à cette journée), les cadres (dont une est également présente) et aussi les travailleurs sociaux.

« **Impliquer les décideurs, c'est lier les gens entre eux, les lier moralement, les placer dans une situation qui implique des choix et des responsabilités de leur part** ». Pour cela, Chantal dit qu'elle a mis en place *une stratégie*. « *La définition de la stratégie, c'est un ensemble d'actions, d'opérations habiles, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis.... qui était de fédérer tout ce monde-là. Et pour cela, il faut que je sois en phase avec les élus, en phase avec les directeurs, en phase avec les travailleurs sociaux...* »

Pour impliquer les élus et les directeurs, Chantal s'est appuyée sur l'orientation politique des élus de Loire Atlantique, à savoir que la participation des personnes est une orientation politique. « *Ils avaient déjà commencé avec les allocataires du RSA. Je leur ai demandé d'aller plus loin en prenant en compte la manière dont travaillait ATD Quart Monde.* » Chantal reconnaît qu'il faut du culot, il faut *oser, prendre des risques et ne rien lâcher...*

La veille de la rencontre du Réseau, s'est tenue à Nantes une journée organisée par Chantal Hérissé sur le thème du développement du pouvoir d'agir. 220 personnes : élus, directeurs, chefs de service, cadres, travailleurs sociaux, personnes accompagnées... Cette journée a été portée grâce au Réseau piloté par Laurent Sochard avec d'autres départements dont **Marguerite Kamara** (Côtes d'Armor). **Hervé Lefeuvre** et **Sandrine Le Dins** sont intervenus pour présenter les co-formations. Cette journée a été introduite par une élue, Mme Jean, qui est allée sur chaque territoire de Loire Atlantique pour présenter le projet de rénovation. « *Elle était la meilleure ambassadrice de la journée.* »

### ✓ **Après-midi : 3 groupes sont constitués autour de 3 thématiques + un groupe d'information sur le croisement des savoirs**

**1. Comment un réseau territorial peut-il soutenir la mise en œuvre du croisement des savoirs avec des professionnels formés ou désirant se former au croisement des savoirs et des pratiques ?** *Animation : Suzanne Rosenberg*

Le groupe a pris la définition du « territoire » donnée par les militants le matin : une communauté d'intérêts autour d'un problème ciblé.

Le groupe identifie 4 types de réseaux :

- un réseau de personnes ayant des objectifs communs (par exemple résoudre le même problème ou s'entraider) communiqué par internet : forum, plate-forme..
- un réseau sur un même territoire géographique, composé de groupes de pairs ayant différentes places, différents points de vue, différentes attentes.
- un réseau sur des sites plus ou moins éloignés géographiquement, entre professionnels formés au croisement, d'institutions de même type, qui se rencontrent ou échangent pour se soutenir, essaimer et insuffler de nouvelles actions.
- un réseau de professionnels en contact avec des personnes en situation de pauvreté, déjà formés ou sensibilisés au croisement, qui entreprennent, sur un même territoire, des actions ou des projets qui visent à changer les pratiques et aimeraient qu'il y ait confrontations et critiques mutuelles.

**La proposition est** de faire un réseau de professionnels qui portent des actions avec des personnes en situation de pauvreté pour pouvoir confronter les problèmes qu'ils se posent au fur et à mesure du déroulement de l'action et donc mise en pratique concrète. **Lambert Van Dinteren** de l'association Les Eaux Vives et **Thierry Villechalane** de la Maison Pluri Professionnelle de Santé se proposent de composer la première brique d'un tel réseau sur Nantes.

## **2. Quel type de partenariat établir entre les institutions et les associations pour que les personnes en situation de précarité puissent participer pleinement à un projet de territoire ? Quel accompagnement est nécessaire ?**

*Deux groupes ont travaillé ces questions animés par Hervé Lefeuvre – Betty Dezalais et Emmanuelle Soumeur*

Les difficultés rencontrées par les institutions pour solliciter la parole des personnes en situation de précarité sur un territoire

- difficulté de rencontrer les parents d'élèves, les habitants en situation de précarité ; ceux qui participent le plus facilement ne les représentent pas ;
- les associations ne sont pas forcément représentatives du public en précarité ; c'est souvent un public que chacun garde pour soi,
- les réunions ont souvent lieu le soir sans que soient organisées des garderies. Le format correspond aux institutions et aux professionnels, mais pas au public concerné.
- Les attentes des personnes ne sont pas réellement exprimées et il n'y a pas toujours des réponses quand on interroge.
- Les institutions peuvent avoir un projet structuré qu'il leur faut « vendre ».

Les difficultés rencontrées par les associations

- Les associations sont beaucoup sollicitées par les institutions, elles sont obligées de faire des priorités. Elles ne comprennent pas toujours la demande de l'institution, comment pourraient-elles alors inviter les habitants ? Les associations sont souvent situées entre les habitants et les institutions.
- Les institutions n'imaginent pas la préparation qu'il faut pour que les habitants puissent prendre la parole. Des personnes ne souhaitent pas être face à l'institution, il y a une méfiance, il y a donc la nécessité de restaurer la confiance pour répondre à une demande importante de l'institution. Les délais institutionnels sont souvent très courts, il faut faire vite, alors que l'on a besoin de temps pour aller vers les personnes.
- les associations sont composées de plus en plus de salariés, ce qui change la nature de leur engagement.
- Les associations ne doivent pas être pourvoyeuses de personnes pour satisfaire les institutions. Il s'agit de trouver un terrain d'entente pour que tout le monde soit représenté.
- Il y a aussi la question des suites des projets : dans quoi est-ce qu'on s'engage avec les habitants ?

Les difficultés rencontrées par les habitants pour participer

- Les personnes ont des choses à dire, des attentes. Pourquoi ça ne part pas d'elles ? c'est « vous » qui proposez des projets, mais pourquoi ça ne vient pas des habitants ?
- Les habitants veulent être utiles. Il faut se demander quel intérêt cela a pour eux d'être sollicités ? Leur priorité et celle des institutions ne sont pas les mêmes.
- Le langage est beaucoup trop compliqué,

## Les propositions

Le territoire est ce qui nous rassemble, ce à quoi on est sensible. C'est l'enjeu qui va réunir les partenaires. Il faut passer par la reconnaissance des identités de chacun, des différences, des tensions, parfois des conflits mais aussi des points communs, et définir des règles de fonctionnement qui garantissent la parole de tous tout au long du partenariat.

Les associations de terrain connaissent les habitants mais toutes n'intègrent pas les personnes qui sont dans la précarité. Pour rencontrer ces personnes, il faut aller au contact, donner la confiance et l'espoir, permettre la rencontre avec d'autres personnes qui connaissent aussi des difficultés mais aussi avec des gens différents. Une association c'est un lieu d'encouragement.

- il est nécessaire de trouver une priorité commune aux institutions, aux associations et aux habitants, et trouver les moyens à mettre en œuvre, par exemple faire un travail sur les besoins des habitants, faire des diagnostics avec eux.
- il est nécessaire de travailler une inter-connaissance entre les institutions et les associations et entre les différents projets, de travailler la connaissance des lieux, il existe des approches très différentes dans les quartiers à l'initiative des associations
- Il faut continuer à réfléchir ensemble pour savoir comment aller chercher les personnes les plus éloignées. Mais que signifie « les plus éloignées » ? C'est une question qui doit être travaillée par les institutions, les associations et les habitants eux-mêmes.
- Le travail sur les préjugés réciproques est nécessaire, il faut faire attention aux généralités. Les personnes en situation de précarité doivent se préparer en amont avec quelqu'un qui les connaît et qui va jouer un rôle de passerelle pour permettre la compréhension réciproque.
- Pour rencontrer ces personnes, il faut aller au contact, donner la confiance et l'espoir, permettre la rencontre avec d'autres personnes qui connaissent aussi des difficultés mais aussi avec des gens différents. Une association c'est un lieu d'encouragement.
- Parler simplement, ne pas utiliser de sigles, alléger le discours, aller à l'essentiel, ne pas interpréter, écouter...

### **3. Comment penser, sur un territoire, la communication auprès des décideurs pour faire comprendre les enjeux et les attendus d'un projet de croisement ?** *Animateur : Laurent Sochard*

Il est important de définir une stratégie interne (dans la structure, institution, association) et externe, sur le territoire concerné. Ces deux points nécessitent de bien connaître le territoire et ses acteurs. La question posée revient alors à définir la stratégie de communication.

**\* à quel moment communiquer ?** S'appuyer sur les orientations politiques, constituer une sorte de « veille ». Se tenir informé des actualités nationales et de l'institution (ex : schéma départemental, plan inter ministériel, lois etc.). S'appuyer sur un grand événement, tel le 17 octobre (Journée mondiale du refus de la misère) pour communiquer sur cette action.

**\* qui communique à qui ?** Les décideurs peuvent être des élus, des directeurs, des responsables de service, des professionnels de terrain... ceux qui prennent les décisions pour pouvoir mener à terme un projet.



Repérer les personnes ressources formées. S'appuyer sur les personnes co-formées (professionnels et militants) pour communiquer et essaimer, personnes considérées comme des « ambassadeurs ». Il s'agit de montrer que des professionnels ont réussi à changer des choses, que les militants peuvent aussi changer des choses et retourner vers les personnes de leur milieu.

### **\* pourquoi communiquer ?**

Il s'agit de faire respecter des droits fondamentaux énoncés dans différentes lois (1998, 2002, 2007..) et non de militantisme. La démarche de croisement des savoirs implique la possibilité d'être innovant [innovation sociale]. Une telle démarche aura des résultats efficaces. En lien avec les actualités nationales et européennes et les récents textes de lois, une action type croisement des savoirs fait de la pub pour la collectivité [mise en valeur de la collectivité].

### **\* comment communiquer ? Propositions**

Trouver les arguments qui vont coïncider avec des pré-occupations liées aux dernières orientations politiques et institutionnelles. Identifier les intérêts des décideurs et les failles dans leur approche du problème à traiter (exemple : problématique de violences dans le social, notamment à l'accueil). Il faut alors à la fois formuler dans leur langage et préparer des contre-arguments (anticiper sur ce qu'ils vont objecter). Il faut « parler décideur ».

Le porteur de projet sera attendu sur les notions de temps et d'argent, il faut l'anticiper. Il convient de savoir précisément ce que l'on veut défendre lorsque l'on est face aux décideurs : veut-on qu'ils prennent une décision ? Veut-on des moyens ?

A la question « *Pourquoi ATD ? Pourquoi le croisement des savoirs ?* » :

- ATD n'est pas une association financée par une instance ou une autre,
- Reconnaissance et légitimité nationale et internationale sur le travail avec les plus précaires, des résultats nationaux efficaces et démontrables,
- le croisement des savoirs se constitue d'un travail en réseau avec des professionnels de terrain, des universitaires, des centres de formation, etc.
- une éthique qui place les personnes en précarité au centre de la démarche ( la charte).
- la méthode rigoureuse du croisement des savoirs.

Quelles stratégies adopter ? Il y a des stratégies cachées et des stratégies au grand jour...

- Proposer une expérimentation sur le territoire, à développer ensuite si les résultats correspondent à l'attendu (évoquer le côté innovant d'un tel projet (marketing territorial), différent et complémentaire d'une démarche de démocratie participative)
- Associer étroitement les élus au projet, bien en amont. Imbriquer le croisement des savoirs avec les méthodologies existantes connues par les élus.
- Mettre en relation directe les décideurs et les personnes en situation de pauvreté/les militants
  - . pour déclencher des prises de conscience
  - . pour créer le désir de savoir, penser avec les autres
  - . pour mieux faire comprendre aux décideurs les enjeux du croisement des savoirs
  - . pour mettre en valeur le savoir des personnes en situation de pauvreté

- Faire vivre une expérience aux décideurs avec des personnes éloignées de la prise de parole et de décision ayant construit une réflexion collective (ATD Quart Monde et autres associations) pour créer un impact fort, une première prise de conscience chez les décideurs.

Une stratégie fonctionne si on peut repérer **des personnes ressources en appui**, des personnes motivées par la démarche. Importance du **Réseau** pour identifier des personnes ressources sur le croisement des savoirs dans une institution, sur un territoire.

Considérer le Réseau également comme vecteur de diffusion d'actions déjà existantes qui servent de points de repères pour proposer un projet, s'appuyer sur l'expérience de territoires qui ont mis en place la démarche de croisement des savoirs et en montrer les réalisations concrètes. Le réseau constitue un groupe support, y compris hors institution au sein duquel on peut puiser des idées, des forces.

**Pour les infos sur le croisement des savoirs** consulter le site [www.croisementdessavoirs.org](http://www.croisementdessavoirs.org)

## **Actualités du Réseau**

- Une **recherche sur les indicateurs de pauvreté** est menée en partenariat **ATD Quart Monde et Université d'Oxford**, dans 6 pays : Bangladesh, Tanzanie, Bolivie, Grande-Bretagne, France, Ukraine. Marianne de Laet de l'équipe des Ateliers du croisement des savoirs fait partie de l'équipe animation de cette recherche qui se fera en croisement des savoirs
- Suite au séminaire épistémologique sur le croisement des savoirs, **un colloque** se tiendra **le 1<sup>er</sup> mars au CNRS**, en partenariat CNRS – ATD Quart Monde en partenariat avec le Cnam.
- **Formation initiale dans les écoles de formation de travailleurs sociaux** (éducateurs, assistantes sociales, éducateurs jeunes enfants...). Un groupe du réseau coordonne les expérimentations de séquences de croisement des savoirs en cours. **Régis Sécher** informe qu'une rencontre a eu lieu en juillet à Nantes avec Brest, Perpignan, et l'ARIFTS sur Nantes et Angers. **Elsa Piou, Nicolas Wagner, Timéa Tampon** donnent l'exemple de Perpignan où l'expérimentation du croisement des savoirs en formation initiale se fait avec ATD Quart Monde et le Secours Populaire. La formation est inscrite dans le cadre d'un parcours optionnel d'approfondissement pour les étudiants.. Sur la base du volontariat, les étudiants peuvent suivre ce parcours, 140h de formation sur la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année (*voir Quoi de Neuf n°53*).
- **Diane Bossière** informe de la **Conférence européenne des formations sociales dans les centres de formation de toute l'Europe en juin à Paris**. ATD Quart Monde présentera le croisement des savoirs dans le cadre d'un atelier. L'objectif est que la méthodologie du croisement des savoirs progressivement, par capillarité, puisse prendre son essor dans le cadre des formations initiales et à tous les niveaux de formation.
- **Sur le thème école – familles – quartier, Sreng Trong** parle des temps de croisement menés à Lille par ATD Quart Monde avec des centres sociaux et l'union régionale, et l'Éducation nationale. Cette année, des journées entières sont prévues. Des animateurs vont se former pour pouvoir animer le croisement (*voir Quoi de Neuf n°53*). **10**

- Un **groupe de travail**, initié par des membres du Réseau, **Françoise Ferrand, Hervé Lefevre, Suzanne Rosenberg** se met en place pour réfléchir à la possibilité d'une **formation qualifiante** (dans le cadre de la formation professionnelle) pour des militants participant au croisement des savoirs. Des structures de formation sont intéressées par ce projet.

**Merci à Nantes pour l'accueil de cette journée  
et merci particulièrement à Emmanuelle Soumeur.**

\*\*\*\*

## Présents

Véronique AMIEUX – formatrice  
Jacky AUBRE – militant ATD Rennes  
Nadine AURILLON – MPPS Nantes  
Adeline BOIT – ethnologue, cinéaste  
Yves BONNY – Collège Coopératif Rennes  
Françoise BOSSE – Chaîne des savoirs  
Diane BOSSIERE - UNAFORIS  
Karine BUGEJA – ATD Lille  
Chantal CAPON – ass. soc.  
Yasmina CAPPATO – Présidente Vie Libre 44  
Véronique CELLES - mairie Nantes, chef de service solidarité  
Yvette CLAUSSE – Chaîne des savoirs  
Simone COQUIN – militante ATD Laval  
Pierre DE BEAUDRAP – chercheur épidémiologie sociale Paris  
Marie-Christine DEGAND – alliée ATD Laval  
Hélène DESSALLES MASSE – CCAS Perpignan, intervenante IRTS  
Betty DEZALAIS – ARIFTS – CNFPT  
Christophe DOISNEAU – Chaîne des savoirs  
Jean-Louis DONZELLE – militant ATD Brest  
Françoise FERRAND – Réseau Participation, Croisement des savoirs  
Murielle GELIN – militant ATD  
Christophe GEROUDET – Délégué National ATD France  
Jean-Marie GUILLETEAU – cadre ASE 79  
Marie-Thérèse GUILLETEAU – association socio-culturelle 79  
Noëllie GREIVELDINGER – Conseil départemental 66  
Roland HAIRION – militant ATD Rennes  
Claire HALLIEN – responsable action sociale 44  
Céline HEMERY – mairie Nantes, responsable pôle santé  
Chantal HERISSE – Conseil Départemental 44  
Claude HOOGE – alliée ATD Rennes  
Sabine HUTARECK – UNADEL Directrice Centre Culturel Quimper  
James JABOURECK – volontaire ATD – Baillet 95  
Marguerite KAMARA - cadre ASE 22  
Thérèse LAMBERT – volontaire ATD  
Chantal LAUREAU – volontaire ATD – Baillet 95  
Sandrine LE DINS – militante ATD Brest  
Céline LEFEBVRE – doctorante  
Hervé LEFEUVRE – volontaire ATD - Ateliers Croisement des savoirs  
Marianne LEGENDRE – alliée ATD Brest  
Catherine LEPEPEINTEUR – Formation Animation Médiathèque 35  
Pascale LEROUX – mairie Nantes, responsable territoires  
Martine LEROY – théâtre de l'opprimé et planning familial Nantes  
Hélène MENARD – Semer la citoyenneté  
Luigi MOSCA - physicien  
Marylise MOURRAIN – mairie Nantes, info parents  
Laurence NABITZ – formatrice IRTS Paca  
Martine OLLIVIER – assistante sociale 79  
Marie OLLIVIER - étudiante  
Laurent PACHOD – sociologue, 73  
Frédéric PENAUD – cadre ASE 21  
Claude PICHERIE – alliée ATD Nantes

Elsa PIOU – PRDS Perpignan  
Irma POULARD – observatoire social Rennes  
Camille ROBIN – mairie Nantes, info parents  
Suzanne ROSENBERG – Réseau Participation, Croisement des savoirs  
Amandine ROUFFIAT – URIOPSS Pays de Loire  
Magali ROYAUX – Référente de territoire CCAS Nantes  
Régis SECHER – ARIFTS, Nantes  
Anaïk SIMON – mairie Nantes, réussite éducative  
Laurent SOCHARD – INSET Angers  
Emmanuelle SOUMEUR - Nantes  
Timéa TAMPON – Secours Populaire Perpignan  
Marie-Josiane TIQAO – militante ATD Laval  
Sreng TRONG - volontaire ATD Lille  
Lambert VAN DINTEREN - directeur Pôle accueil, urgence, Les Eaux Vives, Nantes  
Elisabeth VERZAT - volontaire ATD, Ateliers Croisement des savoirs  
Xavier VERZAT – volontaire ATD, Paris  
Thierry VILLECHALANE – MPPS Nantes  
Nicolas WAGNER – Porte Voies – Secours Populaire Perpignan  
Pascale WILLOQUAUX – assistante sociale CMS Nantes